

AVERTISSEMENT SUR LES CRYPTO-ACTIFS



Les crypto-actifs peuvent être risqués et votre protection, si elle existe, peut être limitée.

Tous les crypto-actifs et services sur crypto-actifs ne sont pas égaux et ne sont pas réglementés de la même manière (s'ils le sont). Même si le nouveau règlement européen sur les marchés de crypto-actifs (en anglais *Markets in Crypto-Assets*, ou MiCA) est désormais en application dans l'Union européenne (UE) et réglemente les activités impliquant certains crypto-actifs, la plupart des crypto-actifs restent volatils et très risqués. Ils peuvent ne pas convenir à tous les investisseurs en tant que solution d'investissement, de paiement ou d'échange.

Selon le type de crypto-actif et le prestataire, vous pourriez être exposé à des risques plus élevés et ne disposer d'aucune

protection ou de droits et protections limités (par exemple l'accès à des informations complètes ou la transparence des procédures de traitement des plaintes). Ces risques sont d'autant plus élevés si vous avez recours à un prestataire établi en dehors de l'UE et non réglementé par MiCA.

Pour mieux comprendre les différents types de crypto-actifs et de prestataires que vous pouvez rencontrer, consultez la fiche d'information [Crypto-actifs expliqués: Ce que MiCA signifie pour vous en tant que consommateur](#).

LES QUESTIONS À SE POSER AVANT D'INVESTIR DANS LES CRYPTO-ACTIFS

1

Suis-je conscient des risques que je prends en investissant ou en utilisant des crypto-actifs ?

- Avant d'investir, prenez le temps de vous renseigner sur les produits ou les services qui vous intéressent.
- Comme pour tout investissement, évaluez si ces risques valent la peine d'être pris compte tenu de vos propres objectifs et de votre situation financière.

2

Les entreprises/prestataires avec lesquelles j'envisage d'interagir sont-ils autorisés à fournir des services sur crypto-actifs dans l'UE ?

- Vous pouvez vérifier si un prestataire est agréé dans l'UE :
 - Vérification du registre de l'AEMF (ESMA) (shorturl.at/zZwVI)*. L'organisme national de régulation financière de votre pays peut également fournir une liste noire des sites web proposant illégalement des services sur les crypto-actifs (ou actifs numériques).
 - En consultant le site web de l'entreprise, son statut réglementaire, s'il est mentionné. Sachez que, dans certains cas, les entreprises ne peuvent être agréées que pour une partie de leurs activités (seulement certains services et non tous les services qu'elles proposent). Assurez-vous donc qu'elle est bien autorisée à fournir les services qui vous intéressent.

3

Les appareils que j'utilise pour acheter, stocker ou transférer des crypto-actifs et pour conserver mes clés privées sont-ils sécurisés ?

- La perte de clés privées sur des crypto-actifs entraîne une perte permanente et irréversible d'accès à ces crypto-actifs.
- La sécurisation de vos appareils et moyens de stockage de clés privées est une étape essentielle dans la protection de vos crypto-actifs :
 - Assurez-vous que votre appareil et tout logiciel lié à vos crypto-actifs sont toujours mis à jour vers la dernière version pour réduire les vulnérabilités de sécurité.
 - Utilisez des mots de passe forts et uniques pour chacun de vos portefeuilles crypto, gardez vos mots de passe secrets et évitez de réutiliser les mêmes informations d'identification sur différentes plateformes. Voir quelques conseils ici (shorturl.at/7ns3I).
 - Évitez d'accéder à vos comptes de crypto-actifs via des réseaux Wi-Fi publics ou non sécurisés.

Quels sont les principaux risques auxquels vous pourriez être confronté ?



Évolutions extrêmes des prix

La valeur de la plupart des crypto-actifs, y compris certains qui sont réglementés, peut être très volatile. Cela signifie que leur prix peut baisser et augmenter rapidement sur de courtes périodes. Vous risquez de perdre beaucoup, voire la totalité, de l'argent investi.



Risques de liquidité

Les marchés de crypto-actifs peuvent rencontrer des contraintes de liquidité, ce qui pourrait limiter votre capacité à vendre des crypto-actifs au prix ou au moment souhaité.



Informations trompeuses

Certains crypto-actifs et produits connexes font l'objet d'une promotion agressive, en utilisant des informations confuses, incomplètes, inexactes et parfois délibérément trompeuses. Soyez attentif aux risques de telles publicités, en particulier sur les réseaux sociaux où les influenceurs peuvent être incités à faire de la publicité pour certains crypto-actifs.



Fraude, escroqueries et piratages

De nombreux faux systèmes de crypto-actifs, *hacks* et escroqueries existent, et vous devez être conscient que leur seul but est de voler votre argent en utilisant différentes techniques. Les fraudeurs peuvent utiliser des e-mails de *phishing*, l'ingénierie sociale et des liens malveillants, promettant des rendements irréalistes ou prétendant être autorisés ou réglementés alors qu'ils ne le sont pas.



Protection limitée

MiCA offre une certaine protection aux investisseurs en ce qui concerne certains types spécifiques de crypto-actifs et de services sur crypto-actifs (par exemple : l'accès à des informations complètes, des procédures transparentes de traitement des plaintes). Toutefois, ces protections ne sont pas aussi étendues que celles applicables aux produits financiers plus traditionnels comme les actions (par exemple : vous ne bénéficierez pas de régimes d'indemnisation). En ce qui concerne les crypto-actifs ou les services sur crypto-actifs proposés par des entreprises non réglementées dans l'UE, en cas de difficulté, il se peut que vous ne bénéficiiez d'aucune protection ou d'une protection moins solide que celles applicables dans l'UE.



Complexité du produit

Les caractéristiques et les risques des crypto-actifs, ainsi que de tout produit ayant comme sous-jacent un crypto-actif, peuvent être difficiles à comprendre. Soyez prudent lors de l'achat de crypto-actifs ou de produits d'investissement connexes, surtout si vous n'avez pas d'informations sur le calcul de leur valeur et quels sont les risques liés.

Base juridique et contexte

Cet avertissement est fondé sur l'article 9, paragraphe 3, des règlements fondateurs des autorités européennes de surveillance et fait suite aux avertissements précédents, y compris l'[avertissement](#) de 2022 sur les risques liés aux crypto-actifs.

Le terme crypto-actif désigne une représentation numérique de la valeur ou des droits qui peuvent être transférés et stockés électroniquement, à l'aide d'un registre distribué ou d'une technologie similaire.

Le règlement de l'UE sur les marchés de crypto-actifs (MiCA) est pleinement applicable depuis le 30 décembre 2024.

* Vous devez savoir que seules les entreprises agréées et inscrites au registre de l'ESMA sont autorisées à fournir des services sur crypto-actifs dans l'UE en vertu du règlement MiCA. Toutefois, une période transitoire s'applique jusqu'en juillet 2026 dans certains États membres, et certaines entreprises peuvent également exercer leurs activités en vertu du droit national jusqu'à l'obtention de l'agrément MiCA. Cela signifie que vous ne bénéficierez d'aucune protection MiCA lors de l'utilisation des services de ces fournisseurs jusqu'à l'expiration de la période transitoire et jusqu'à ce que le prestataire soit autorisé en vertu de MiCA.

Voir également les détails de la période transitoire par pays de l'UE ici (shorturl.at/Cs49L).